

Peine et sursis que dois-je comprendre

Par Frank, le 18/11/2008 à 23:49

Bonjour Je viens de recevoir mon jugement par voie consulaire puisque je ne suis pas dans le pays qui m'a condamné.

il est ecrit Condamne Mr XXXXXXXX à la peine de 4 mois d'emprisonnement:

Dit qu'il sera sursis à l'execution de la peine d'emprisonnement qui vient d'etre prononcé contre lui.

Que cela veut t'il dire s'il vous plait

Je n'etait pas à l'audience non plus.

Je Vous en remercie par avance